

VOUS TROUVEREZ DANS CE LIVRET

Les informations vous permettant de confirmer l'enregistrement de votre compagnon.
Toutes les coordonnées de contact et d'accès à votre espace particulier.



Animasolutions

L'assurance du monde Animal

Le passeport bien-être de votre compagnon

CHIENS
& CHATS
Anima
Solutions

LIVRET DE

1 ADOPTEZ
votre compagnon
chez votre éleveur
partenaire

De retour
à la maison



Gratuit
et sans
engagement

2 ACTIVEZ
vite la garantie
accident pour
ses 2 premiers
mois à la
maison !

Bénéficiez
de **2 mois**
de garantie Accident
offert



3 SOUSCRIVEZ
vite à un passeport
santé !

Pour bénéficier
de nombreuses
garanties
complémentaires



MALADIE + ACCIDENT
PRISE EN CHARGE DES FRAIS
VÉTÉRINAIRES

GARANTIE
MALADIE
LONGUE DURÉE

ASSISTANCE EN CAS
D'HOSPITALISATION

REMBOURSEMENT
FORFAITAIRE D'UNE
VISITE VÉTÉRINAIRE
(RAPPEL VACCINS)



**LES
PASSEPORTS
SANTÉ**



1

ACTIVEZ et bénéficiez gratuitement, pendant les 2 premiers mois, des garanties Accident

GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT,
faites vous rembourser pendant les 2 premiers mois les frais vétérinaires liés à l'accident !

**VOS GARANTIES ACCIDENT
OFFERTES PAR VOTRE ÉLEVEUR**
HORS SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

Pendant 2 mois, à compter de la remise de votre compagnon, vous bénéficiez des protections suivantes :

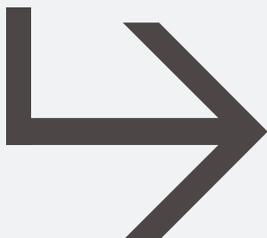
Remboursement des frais vétérinaires en cas d'Accident	Jusqu'à 300€ TTC remboursé
Franchise par accident	75€
Délai de carence à compter de l'achat de l'animal	48 h
Participation aux frais d'achat d'un nouvel animal en cas de décès accidentel ou suite maladies listées*	50% du prix d'achat de l'animal décédé (250€ TTC maximum)
Une Assistance téléphonique pour toutes vos interrogations sur sa santé, son comportement, son alimentation, ...	

* Pour les chiots : parvovirose, la maladie du carré, la leptospirose ou la rage et pour les chatons : leucopénie féline, la péritonite infectieuse, l'infection par le virus leucémogène et le virus de l'immunodépression.

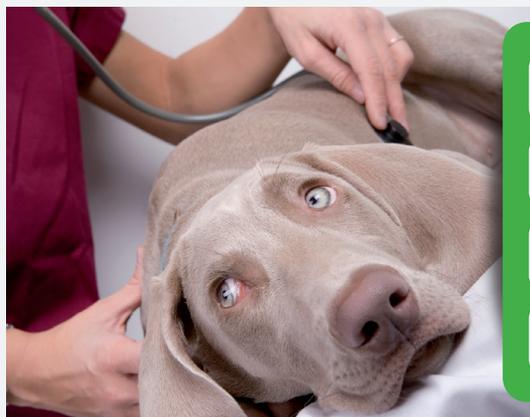
Pour en bénéficier, il faut Activer vos garanties ! (page précédente)

2

PROTÉGEZ LE encore mieux en souscrivant à un de nos 4 PASSEPORTS SANTÉ à partir de 15,68€ / mois



Continuez à prendre soin de la santé de votre animal en souscrivant à l'un des 4 passeports qui vous remboursera les dépenses vétérinaires en cas d'accident ou de maladie.



Passeport **SANTÉ**
à 15,68€/mois

Passeport **SANTÉ +**
à 21,98€/mois

Passeport **SANTÉ PREMIUM**
à 41,84€/mois

Passeport **SANTÉ PREMIUM +**
à 62,84€/mois

→ EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

MORSURE À L'ÉPAULE		PYODERMITE CHRONIQUE	
Facture :		Facture :	
Consultation urgence	90 €	Consultation	45 €
Suture	225 €	Kit de désensibilisation	130 €
Médicaments	85 €	Médicaments	35 €
TOTAL	400 €	TOTAL	210 €
• Remboursement formule SANTÉ : 240 €		• Remboursement formule SANTÉ + : 126 €	
• Remboursement formule PREMIUM + : 385 €		• Remboursement formule PREMIUM : 168 €	

ADOPTÉZ LE PASSEPORT SANTÉ

pour protéger
aussi le nouveau
membre de la
famille.

Grâce à votre éleveur,
membre du club
Anima Solutions,
bénéficiez d'une
protection à un tarif
préférentiel



Garantie	Accident	✓	✓	✓	✓
	Maladie	✓	✓	✓	✓
	Plafond annuel	1500 €	1750 €	2000 €	2500 €
	Prise en charge des frais vétérinaires	60 %	60 %	80 %	100 %
	Prévention (forfait annuel) Vaccination, stérilisation, vermifuge...	✗	30 €	50 €	80 €
	Maladie Longue durée Vie de l'animal	500 €	500 €	1000 €	1000 €
	Franchise minimale par sinistre	30 €	30 €	15 €	15 €
	Participation aux frais d'achat d'un nouvel animal	En cas de décès par Accident ou Maladie (jusqu'au 18 mois de l'animal) : 50% du prix d'achat de l'animal décédé (à hauteur de 500€ maximum)			

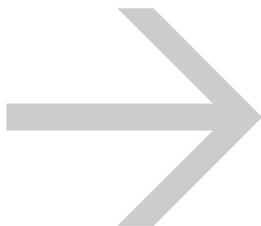
Toutes les formules incluent des garanties d'Assistance assurées et mises en œuvre par Europ Assistance.
Hors frais de gestion de 12€ prélevés en une seule fois avec votre première mensualité lors du premier prélèvement.

→ Les tarifs peuvent être amenés à évoluer, retrouvez les montants à jour et le détail des Passeports Santé Anima Solutions sur le site www.anima-solutions.fr.

Les Conditions Générales sont disponibles sur simple demande auprès d'Anima Solutions.

COMMENT SOUSCRIRE ?

Bénéficiez des avantages d'une offre santé animale immédiatement



Pour toute souscription d'un passeport pendant les 2 mois offerts : délais de carence réduits (passant de 30 à 5 jours pour la maladie)

Intégration des garanties complémentaires dès souscription



→ **Appelez nos conseillers au 02 45 34 01 46**

Ils vous aideront à choisir la meilleure formule pour vous



→ **Connectez vous sur l'Espace Particulier de notre site Internet** (*login et mot de passe fournis*), remplissez le formulaire de souscription puis confirmez votre adhésion par email.



Pensez à imprimer plusieurs « *feuilles de soins* » à emmener dès que vous allez chez le vétérinaire.

Données personnelles

Vos données personnelles feront l'objet d'un traitement par ANIMA SOLUTIONS marque de FINAXY SANTE ANIMALE (23 rue Fabienne Landy – 37700 St Pierre des Corps) pour la passation, la gestion et l'exécution de votre contrat d'assurance et d'assistance. Vos données pourront aussi être utilisées pour nous permettre de respecter nos obligations de vigilance (lutte contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme). Elles pourront faire l'objet d'analyses et de statistiques afin d'améliorer nos services et nos produits et nous permettre de mieux vous accompagner par des propositions ciblées. Les données requises doivent être impérativement renseignées afin que nous puissions gérer votre demande d'adhésion et l'exécution de votre contrat. A défaut, nous ne serons pas en mesure d'accepter votre adhésion. Vos données seront conservées tant que le contrat est actif et ensuite archivées jusqu'à 5 ans après l'expiration du contrat (pour nos obligations de vigilance) ou jusqu'à la date de prescription légale. Les données pourront être communiquées aux sociétés du groupe FINAXY, aux assureurs et aux experts, à nos sous-traitants, à votre éleveur, aux réassureurs et partenaires intermédiaires en assurance éventuels qui ont besoin d'y avoir accès pour la gestion de votre contrat. En outre, en signant votre adhésion, vous consentez à ce que d'autres sociétés du Groupe FINAXY accèdent et traitent vos données personnelles à des fins d'analyse et de recherche pour le cas échéant vous proposer d'autres services et offres visant à mieux vous accompagner. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des consignes relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement en écrivant par courriel à notre Délégué à la Protection des Données : dpo@finaxy.com. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.



Anima Solutions est une marque de Finaxy Santé Animale

Ecrire à : Anima Solutions - 23 rue Fabienne Landy – 37700 Saint Pierre des Corps
Finaxy Santé Animale - SARL au capital de 4 000 euros. Siège social : 74-78 rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS Nanterre 510 581 317

Société de courtage en assurance, immatriculée à l'ORIAS (registre des intermédiaires en assurance) sous le N° 09 048 589
et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest CS 92459 Paris
Cedex 09).

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 € -Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex-Immatriculée au
registre du commerce et des sociétés sous le numéro722 057 460 R.C.S. Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057460

Europ Assistance, entreprise privée régie par le Code des assurances, au capital de 35.402.785 euros, RCS
Nanterre 451 366 405, 1 promenade de la Bonnette – 92230 Gennevilliers

Toute réclamation peut être adressée par écrit à l'adresse suivante : Service réclamation Anima Solutions - 23 rue
Fabienne Landy – 37700 Saint Pierre des Corps ou à l'adresse email suivante « contact@anima-solutions.fr ». Vous
recevrez un accusé de réception sous 10 jours maximum et une réponse sous 2 mois; En cas d'échec de votre réclamation,
vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance (Site internet : www.mediation-assurance.org) par courrier à La
Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110 75441 Paris CEDEX 09, ou par mail : [le.mediateur@mediation-
assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-
assurance.org). Dans tous les cas, vous conservez la possibilité d'intenter une action en justice, sans recours préalable à la
médiation.